

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

DELEGATION DEPARTEMENTALE DES LANDES
Département Santé Environnement

Destinataires

MONSIEUR LE DIRECTEUR - MONT DE MARSAN AGGLO

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : M2M-AGGLO BRETAGNE-DE-MA PAR CCPG

Prélèvement	00145463	Commune	BRETAGNE-DE-MARSAN
Unité de gestion	0932 M2M-AGGLO_BRETAGNE-DE-MA_PAR_CCPG	Prélevé le :	mardi 08 octobre 2024 à 09h30
Installation	UDI 004029 BRETAGNE-DE-MARSAN	par :	ADRIEN LOSSE (LPL)
Point de surveillance	P 0000003123 BOURG DEBRETAGNE DE MARSAN	Type visite :	D2
Localisation exacte	1ER JET SANITAIRES ECOLE	Motif :	CP

Type de l'analyse : M1JET Analyse effectuée par : Laboratoires des Pyrénées et des Landes 4001
Code SISE de l'analyse : 00145960 Référence laboratoire : SE2411365/16814

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX				
Cuivre	0,052 mg/L	2	1	
Nickel	<0,5 µg/L	20		
Plomb	0,961 µg/L	10		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00145463)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les teneurs en plomb, cuivre et nickel ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été mesurées. En effet, compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement, branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

Signé à Mont de Marsan le 30 octobre 2024

Pour le Directeur,



BEAUMONT CLEMENCE